

LA MASCARADE

ABONNEMENTS

LYON
Un an . . . 8 fr.
Six mois . 4 fr.

LES ANNONCES
sont de gré à gré.



JOURNAL POLITIQUE

ABONNEMENTS

DÉPARTEMENTS
Un an . . . 10 fr.
Six mois . 5 fr.

ÉTRANGER
Un an . . . 13 fr.

POUR LES ABONNEMENTS ET LES ANNONCES

S'adresser à l'imprimerie Labaume, cours Lafayette, 5, et aux Facteurs-Réunis, passage des Terreaux

BONIMENT



Tribunal de la MASCARADE

La Mascarade — Gendarmes, introduisez les accusés.

A ces mots un frémissement d'impatience et de curiosité se produit dans la foule; — on voit apparaître un gamin de dix-sept ans vêtu d'une blouse blanche, et auprès de lui un homme âgé recouvert d'oripeaux de diverses couleurs.

La Mascarade. — Jeune homme, levez-vous; votre nom?

La blouse blanche. — Théophile Boquillou.

La Mascarade. — Votre domicile?

La blouse blanche. — J'en ai pas de déterminé: le jour je me promène par la ville, la nuit quand il fait chaud je couche sous les arches des ponts, quand il fait froid dans les fours à plâtre.

La Mascarade. — Votre profession?

La blouse blanche. — J'en ai pas de déterminée: je pilote le provincial, je chine des malles en contrebande, je vas chercher des fiacres aux dames, j'ouvre les portières des voitures, j'étends des tapis sous les marche-pieds, et je me livre au commerce des contremarques.

La Mascarade. — Quelles sont vos opinions politiques?

La blouse blanche. — J'en ai pas de déterminées: le bourgeois qui paie est un zigue, celui qui paie pas un...

La Mascarade. — Vous êtes accusé d'avoir voulu renverser le gouvernement.

La blouse blanche. — Moi, j'ai renversé qu'une table de café, à preuve que le maître de l'établissement m'a allongé un coup de pied que je sens encore, sauf vot' respect.

FEUILLETON DE LA MASCARADE

PORTRAITS POLITIQUES

Paillasse.

Qui ne le connaît? — Il est ici et il est là; il est là et il est ici. — Sous l'habit brodé, sous la toque ou le chapeau à claques, partout vous trouvez Paillasse, prêt à sauter pour qui le paye.

Paillasse n'a pas d'âge: il est assez vieux pour avoir porté le harnais de tous les régimes, assez jeune pour ne paraître avoir servi jamais que le dernier.

Ses cheveux, qui ne sont ni blancs, ni gris, ni noirs, ont la couleur roussâtre des perruques de Joerisse. — Généralement, d'ailleurs, il n'en porte pas, — c'est plus commode. La calvitie peut tour à tour et selon les circonstances donner à la physionomie une expression de gravité ou d'arlequinade, un air de pître ou de magistrat, — et Paillasse a besoin des deux.

La Mascarade. — N'essayez pas d'atténuer la portée de vos actes: il y avait des bandes organisées, vous obéissiez à un mot d'ordre, et on a trouvé de l'argent dans vos poches.

La blouse blanche. — Pour ça je proteste...

La Mascarade. — Si ce n'est pas dans les vôtres c'est dans celles de vos compagnons; — l'accusation constate que quelques-uns avaient sur eux jusqu'à quarante trois sous.

La blouse blanche. — Possible, mais ça m'étonnerait.

La Mascarade. — Enfin, à quel mobile obéissiez-vous? Qui ou quoi vous poussait? Dans quel but alliez-vous briser les lanternes à gaz, renverser les tables de café, brûler les kiosques des marchands de journaux; voyons, répondez.

La blouse blanche. — Je vas vous raconter: chaque soir on se disait comme ça: — Dites donc les *gouapeurs*, si nous allions embêter la rousse. Alors on partait, et une fois que la *gouape* est ensemble, voyez-vous, plus moyen de l'arrêter, on tape, on cogne, on renverse, on brûle, sauf à se faire assommer, — mais s'il y avait eu moins de rousse, peut-être ça aurait pas duré si longtemps ni fait tant de tapage. — Dans tous les cas, si le tribunal voulait me renvoyer dans ma famille, je vous promets que je recommencerais plus.

La Mascarade. — C'est bon: vos réponses ne sont pas maladroites et vous paraissent douées d'une intelligence dont vous faites un triste usage; mais l'interrogatoire de l'autre accusé va nous éclairer sur votre sincérité.

La Mascarade. — Vieil accusé, levez-vous. Quel est votre nom?

L'accusé. — Je me nomme les *vieux partis* (mouvement d'effroi dans l'auditoire; les gendarmes saisissent instinctivement la poignée de leur sabre).

La Mascarade. — Ne craignez rien, l'accusé est désarmé; votre âge?

Quant à sa figure, l'habitude des grimaces et des contorsions qu'exige le sourire d'étiquette ou la condolérance de commande, en a fait une sorte de masque sur lequel il est impossible de rien lire. A-t-il de la gaieté ou du chagrin, de la joie ou de l'ennui, — on ne sait? — L'œil a des clignements, la joue des creux, la lèvre des plis et des retrousis qui ne permettent pas de distinguer si Paillasse rit ou si Paillasse pleure: le vrai est de dire qu'en même temps il fait l'un et l'autre. — Il rit de tous les imbéciles qui le prennent au sérieux, il pleure de tous les coups de pieds qu'il a reçus.

Car Paillasse est de tous les hommes celui qui a reçu le plus de coups de pieds au derrière; mais, par une grâce spéciale, il rebondit sous la botte comme une balle élastique et toujours retombe sur les pieds aux applaudissements des spectateurs qui crient: — bravo, Paillasse! — C'est ainsi qu'on lui a vu faire successivement la cu'bute devant la Restauration, la monarchie de Juillet, la République et l'Empire. — D'une souplesse d'échine à désespérer les hommes caoutchouc les mieux désarticulés, — Paillasse se plie à toutes les nécessités de la politique. — Pratiquant la maxime connue

L'accusé. — Soixante-quinze ans environ.

La Mascarade. — Tant que ça.

L'accusé. — Dame! j'ai pris naissance à la première République: alors j'étais le légitimisme et l'émigration; sous le premier Empire je suis devenu le républicanisme, sous la Restauration le bonapartisme, sous Louis Philippe j'ai représenté de nouveau le légitimisme, sous la République de 48 le royalisme, et au ourd'hui je suis à la fois le légitimisme, l'orléanisme et le républicanisme.

La Mascarade. — C'est pour cela que vous portez ce costume bigaré?

L'accusé. — Précisément, vous voyez sur moi toutes les couleurs politiques, le blanc, le bleu, le rouge, le tricolore, etc.

La Mascarade. — Vous paraissent bien cassés.

L'accusé. — Parbleu, cela se comprend, après l'usage qu'on a fait et qu'on fait de moi tous les jours, on serait décrépît à moins.

La Mascarade. — Vous trouvez qu'on vous surmène un peu?

L'accusé. — Moi! mais vous ne savez donc pas qu'il ne se pousse pas en France un braillement, qu'il ne se donne pas une taloche à un sergent de ville, qu'il ne s'éteint pas un bec de gaz, sans qu'on me mette la chose sur le dos; l'œuvre des vieux partis, c'est connu. Ah! les gouvernements établis ont une fière chance de m'avoir pour *Tête-de-Turc*. En ai je reçu des coups de poing des uns et des autres... mais je dois avouer que le second Empire est un de ceux qui me tapent dessus avec le plus de vigueur.

La Mascarade. — Voyons, arrivons au procès; vous n'ignorez pas ce dont vous êtes inculpé?

L'accusé. — Ah! de grâce, précisez. Je suis accusé de tant de choses, voyez-vous, que tout cela se brouille dans ma tête. D'abord je vous demanderai comme maître Jacques: Est-ce au républicanisme, au légitimisme ou à l'orléanisme que vous

que dans les coups de balai il faut se trouver du côté du manche, — il a des siffles pour tous les pouvoirs: qui s'en vont, des vivats pour tous ceux qui arrivent.

Des serments? fouillez-le, — vous en trouverez plein ses poches.

Peu dégoûté par tempérament, il s'accommode volontiers de toute besogne, pourvu qu'il y trouve le boire, le manger et le reste.

Paillasse est journaliste: — c'est lui qui, depuis quarante ans et plus, écrit cette phrase clichée où il n'y a que les noms à changer de temps en temps:

« Sur tout le parcours, Sa Majesté..... fut acclamée par une foule ivre d'enthousiasme qui criait: vive..... etc. »

Paillasse est orateur: — c'est lui qui à la tribune se martelle l'estomac de coups de poing en disant: — « Non, Messieurs, vous ne vous séparerez pas de la cause du souverain auquel le pays a confié ses destinées, du souverain qui a fait la France grande au dedans, respectée au dehors, etc. » (Voir toutes les collections du *Moniteur*.)

entendez parler? car vous savez que je les représente tous trois.

La Mascarade. — Ce serait plutôt au républicain; mais prenez que c'est aux deux autres également.

L'accusé. — Très bien.

La Mascarade. — Donc vous êtes accusé, *Vieux-Partis*, d'avoir comploté contre la sûreté de l'Etat.

L'accusé. — Oh! ce n'est pas nouveau, mais de quelle façon cette fois?

La Mascarade. — En fomentant les désordres qui viennent d'avoir lieu à Paris, en soulevant la populace par vos excitations malsaines et en la soudoyant de votre or.

La blouse blanche. — Oh là, là! quarante-trois sous!

La Mascarade. — Taisez-vous, galo-pin!

Qu'avez-vous à répondre à ces inculpations, accusé *Vieux-Partis*?

L'accusé. — Trois choses bien simples: La première que si j'avais voulu renverser le gouvernement, j'aurais choisi d'autres partisans que les voyous du faubourg; la seconde que j'aurais pris des mesures plus efficaces que de faire brûler des kiosques de marchands de journaux, qui ne sont pas le siège du Gouvernement; la troisième que j'aurais payé les émeutiers plus de quarante trois sous par jour, car à ce prix-là il est impossible d'avoir une révolution de qualité convenable.

La Mascarade. — C'est vrai, aussi aviez-vous donné de plus grosses sommes aux chefs du mouvement, puisque l'un des individus arrêtés a été reconnu porteur de quarante-cinq mille francs.

La blouse blanche. — Quarante-cinq mille francs, une *gouape*... en écus p't'être dans le gousset de son gilet.

L'accusé. — Cette fois ce serait trop; je ne suis pas assez riche pour payer de tels appointements, il n'y a qu'un budget de deux milliards trois cent...

La Mascarade. — Accusé, n'aggravez pas votre position par des insinuations mal-

Paillasse est député: — c'est lui qui ne parle jamais, mais vote toujours.

Paillasse est pair de France ou démagogue, sénateur ou clubiste, il enfle tous les habits et arbore toutes les cocardes.

Hipp là! saute Paillasse, — tu es un homme malin; tu sais être royaliste sous un roi, républicain sous une république, impérialiste sous un empire.

Hipp là! saute Paillasse, — tu sais être selon le cas insolent comme un laquais et plat comme un valet.

Hipp là! saute Paillasse, — c'est toi qui appelle le peuple *canaille* quand il est fusillé, et *grand peuple* quand il est vainqueur.

Hipp là! saute Paillasse, — c'est toi qu'on trouve à la tête de tous les solliciteurs, et à la queue de toutes les révolutions.

Hipp là! saute Paillasse, — tu mourras rempli d'honneurs, de dignités et d'appointements.

Hipp là! saute Paillasse, — tu es le premier des hommes politiques.

L. LECLAIR.

veillantes... En résumé vous n'avez toute participation aux troubles des 8, 9, 10 et 11 juin !

L'accusé. — Complètement ; parce que des émeutes comme ça, voyez-vous, ce serait trop bête.

La blouse blanche. — Il a raison, le vieux ; c'était la *gouape* qui voulait emmener la *Rousse*, voilà tout.

La Mascarade. — Mais taisez-vous donc, petit misérable. — Quant à vous, *Vieux-Partis*, allez-vous asseoir, nous apprécierons.

L'audience est levée.

Après quelques minutes de délibération le Tribunal rentre en séance et prononce la sentence suivante :

Considérant que les troubles qui ont eu lieu à Paris les 8, 9, 10 et 11 juin n'ont point la gravité que leur ont supposée les journaux dévotés, tels que le *Pays*, la *Patrie*, le *Public*,

Qu'en effet les émeutiers se sont bornés à briser des lanternes à gaz, à brûler quelques kiosques et à piller deux maisons publiques ; que ces actes de vandalisme quelque répréhensibles qu'ils soient, ne sont pas de nature à porter atteinte à l'existence du gouvernement impérial défendu par huit cent mille bayonnettes ;

Considérant que dans ces circonstances il n'y a pas lieu d'user d'une répression trop sévère, répression qu'il faut réserver pour les cas où le Gouvernement serait sérieusement menacé ;

Considérant, quant aux *Vieux-Partis*, qu'il importe de ne pas accueillir avec trop de légèreté les inculpations lancées journellement contre eux à propos de n'importe quoi ;

Qu'il n'est pas prouvé qu'ils aient été les instigateurs de l'émeute, et qu'on n'établisse pas que les pièces de quarante sous trouvées dans les poches des émeutiers y aient été mises par la main des *Vieux-Partis* ;

Considérant du reste que si les *Vieux-Partis* en étaient arrivés à ce degré de naïveté d'organiser une révolution avec quelques centaines de voyous payés à raison de quarante-trois sous par jour, il faudrait en conclure que lesdits *Vieux-Partis* sont tombés complètement dans l'imbécillité et dans l'enfance ;

Que dans cet état ils ne présenteraient pas le moindre danger et que la seule mesure à prendre à leur égard serait de les confier aux soins d'un médecin aliéniste ;

Considérant que parmi la masse des individus arrêtés la plupart sont des curieux inoffensifs qu'il serait sage de relaxer immédiatement ;

Considérant que le Gouvernement qui est le plus fort, doit apporter une modération d'autant plus grande que le danger couru était moins redoutable ;

Qu'une sévérité excessive ferait supposer chez le Pouvoir une émotion plus vive que ne le comportent la démolition de quelques kiosques et le renversement de quelques tables de café, — ce qui constituerait de sa part une insigne maladresse,

Par ces motifs la Mascarade est d'avis :

1° Qu'on renvoie les *Vieux-Partis* des fins de l'accusation portée contre eux, comme n'étant pas suffisamment établie ;

2° Qu'on mette en liberté immédiate tous les curieux inoffensifs pris dans le même filet que les émeutiers ;

3° Que ces derniers soient fourrés pour quelques mois les uns en prison, les autres dans une maison de correction, afin qu'ils aient le temps de calmer l'effervescence qui les a portés à briser des lanternes à gaz ;

4° Que le Gouvernement arrête toute autre mesure de répression, qu'il cesse ses perquisitions domiciliaires, ses arrestations nocturnes, les procès de presse, et qu'il continue son petit bonhomme de chemin en se rappelant que le moyen le plus efficace de combattre la licence est de donner la vraie Liberté.

Condamne M. Sipièrre aux dépens.
Jacques BARBIER.

BONNES NOUVELLES



— M. Rouher est indisposé ; il souffre d'un mal d'oreilles.

Le ministre d'Etat aura sans doute entendu les propos disgracieux qu'on répand sur son compte. S'il pouvait en faire son profit !

— Il paraît que M. Darimon ne va pas porter ses culottes comme consul à Milan ; mais on s'occupe activement à chercher une sinécure agréable à ses mollets.

— Le général Fleury ira à Florence... Le général Fleury ne part pas pour Florence.

S'il y va décidément, c'est que l'Empereur, en envoyant un grand-écuyer à son frère d'Italie, a l'intention de monter sur ses grands chevaux.

— On compulse activement les dossiers de certains élus. Nous avons le ferme espoir que bon nombre de députés ne verront pas ratifier par le Corps-Législatif leurs corruptions électorales.

Plusieurs de nos voisins ne sont pas tranquilles et adressent de ferventes prières à Ste-Election en chantant :

O toi, mon idole si chère !

MAUVAISES NOUVELLES



— M. Fialin, duc de Persigny, a déposé son pathos le long des colonnes du *Constitutionnel*. Des journaux ont pris au sérieux ces amphigouris.

Il était si simple à ce conseiller de la couronne en retrait d'emploi de dire en deux mots : Ote-toi de là que je m'y mette.

— Le ministre de la justice tient parole. Un grand nombre de journaux de Paris et des départements sont poursuivis et condamnés sans merci.

Et M. Fialin de Persigny déjà nommé trouve la répression insuffisante et nos gouvernants trop mous.

— Il est question d'envoyer M. Frémy s'asseoir au Sénat. Les électeurs ayant refusé de consacrer les illégalités commises par le Crédit foncier avec M. Haussmann, le gouvernement s'empresse de... ne pas ratifier cet arrêt et de nommer ce gouverneur conservateur des lois qu'il a si bien respectées.

— L'empereur doit aller à Beauvais visiter un concours régional. Il y aura Te Deum, décorations, discours et le reste.

Les paroles du souverain qui tomberont au milieu des carottes sentiront-elles bon ou Beauvais pour la liberté ?

— En Espagne les Cortez ont voté par 193 voix contre 45 la régence de M. Serrano, duc de la Torre.

Et voilà comment les Espagnols croient avoir raison parcequ'ils ont Torre.

— Les mêmes Cortez ont adopté le projet de retenir sur les coupons de leurs rentes extérieures et intérieures 33 pour cent pendant cinq ans, et 25 pour cent pendant les cinq ans suivants.

Bon moyen de payer ses dettes et de faire des économies. A ne pas signaler pourtant à M. Magne.

FAUSSES NOUVELLES



— On dément le bruit de la retraite de M. Haussmann. Le baron a la ferme inten-

tion de conserver le gouvernement de la ville de Paris jusqu'à extinction des dettes qu'il a fait contracter à la capitale.

Les Parisiens ne se sentent pas d'aise.

— Les députés commencent à choisir leurs places à la chambre. MM. Descours et Perras ont déjà reçu leurs couteaux de bois, et siégeront aux côtés de l'irréconciliable Raspail.

— Les nouvellistes mal informés ont fait courir le bruit d'une rencontre entre M. Rouher et M. Fialin de Persigny. Arrivés sur le terrain, ces deux hommes d'Etat n'ont pu se regarder sans rire et ont été immédiatement désarmés.

— Les melons viennent de faire leur apparition ; mais nous sommes autorisés à déclarer que ces honorables légumes ne sont pour rien dans la mesure qui a relâché un grand nombre de prisonniers faits pendant les jours d'émeute à Paris.

DÉFILÉ DE LA SEMAINE



Les courses sont déjà loin de nous ; *Boulogne*, *l'Oise*, *Rien du tout*, ont fui sur d'autres turfs cueillir de nouveaux lauriers, remporter de nouvelles victoires ou essuyer d'autres défaites, faire le jeu, tenir la corde, se dérober ; les jockeys maigres sont allés se faire peser sous d'autres cieus ; les voitures des poules ont été transportées sur d'autres hippodromes leurs loteries, leurs petits cartons et leurs numéros ; Lyon est rentré dans le calme.

Tous les journaux ont énuméré les splendeurs de nos deux fêtes sportives et il est déjà tard pour ajouter à leurs récits.

Je crois pourtant que nos confrères ont exagéré les merveilles auxquelles nous avons assisté, et le luxe déployé par nos compatriotes à cette occasion.

La vérité est que, si ce genre de spectacle est entré complètement dans nos mœurs et nos plaisirs depuis trois ans, les courses de cette année n'ont rien eu de bien remarquable au point de vue des toilettes et des équipages. Le coup d'œil des tribunes n'avait certainement rien de choquant à l'œil, mais le sexe, auquel nous ne devons pas le citoyen Raspail, ne me paraît pas avoir fait plus de frais que ci-devant pour nous éblouir.

Quant aux équipages, sauf un seul à quatre chevaux, paru dimanche, et trois ou quatre huit-ressorts de bonne façon, tout le reste a fort laissé à désirer. Ce genre de luxe n'a pas beaucoup progressé à Lyon.

Les cocottes elles-mêmes qui, d'ordinaire se distinguent en pareille circonstance, ont été d'un piteux !... Nos hétaires, — style Prud'homme, — ont craint, dit-on, les manifestations désagréables et les lueurs qui ne leur avaient pas manqué l'an passé.

Aussi les gones, ne voulant pas avoir, en pure perte, fait provisions de sifflets, s'en sont donné à cœur joie à l'entrée du parc, contre les femmes honnêtes et la plupart des voitures.

Gones, mes amis, vous êtes bien mal élevés !

Par exemple, nous avons eu la satisfaction de ne pas contempler cette vieille caricature ayant nom Isabelle ; cette invalide des bouquets, n'ayant probablement pas fait ses frais précédemment dans notre ville, nous a fait le plaisir de nous priver de sa désagréable présence.

Pendant que M. Lagrange raffait les grands prix ici, un M. Sipièrre, de Paris, envoyait au ministre de l'intérieur la somme de dix mille francs pour être distribuée aux sergents-de-ville, en récompense de leurs distributions de coups de poings et de coups de pieds sur les boulevards.

Un statisticien distingué a calculé que cette somme faisait approximativement dix sous par coup de poing, les bourrades ne comptant pas.

D'un autre côté, quelques feuilles ont prétendu que chaque émeutier avait reçu 43 sous pour renverser les kiosques, et il serait probable que M. Sipièrre, pour montrer que

les gens d'ordre savent aussi être généreux, aura désiré que les sergents-de-ville reçoivent de même leurs 43 sous.

Toujours est-il que l'exemple de M. Sipièrre n'a pas eu d'imitateurs. C'eût été pourtant là une fameuse réclame pour la valescière Dubarry ou la graine de moutarde.

Peu de nouvelles grèves à Lyon ; en revanche, une formidable à nos portes : grève des mineurs du bassin de la Loire, qui, si elle menaçait de durer, jetterait désarroi dans toutes les industries des environs de Saint-Etienne, et laisserait sans ouvrage une masse considérable de travailleurs.

Les mineurs obéissent, dit-on, à un d'ordre et ont subi des influences étrangères ; ce qu'il y a de certain, c'est qu'ils ont usé à leur égard de ce système déplorables de pressions et de menaces pour leur abandonner les mines, — toujours au nom de la liberté et du droit au travail.

De plus, l'ordre a été assez gravement troublé ; il y a eu des coups de fusils échangés entre la troupe et les émeutiers, victimes des deux côtés.

Il serait grand temps qu'une entente vînt entre les Compagnies et leurs ouvriers afin de prévenir de plus grands malheurs.

Dans tous les cas, la conduite du maire de Saint-Etienne, M. Charvet, est digne d'éloges.

En se portant courageusement au devant des bandes d'ouvriers et les forçant à dissoudre avant d'entrer dans la ville, est le chef municipal, ce magistrat a fait preuve d'un sang froid et d'une habileté que ne saurait trop apprécier.

Cela vaut mieux que de forcer le maître au suffrage universel, besogne pour laquelle la plupart des maires ont un goût des prononcés.

Le peuple égyptien est bien heureux, vice souverain ne le fatigue guère de sa sence.

A peine de retour d'un voyage, le Roi prend tout juste le temps de visiter son harem, d'assister à une représentation de la Comédie-Française au Caire, de faire rater une correction, et crac, le voilà reparti.

Si les voyages forment aussi bien les tentants que la jeunesse, celui qui vient sur le trône des Pharaons doit être jeune et formé.

S. A. finira par devenir une habitude. Variétés ou des Bouffes, et je ne m'étonne point qu'elle ne louât une loge à l'année, les théâtres où Mlle Schneider est vice-de-duchesse.

Ces petites excursions d'Ismaël sont pèlerinages à la Mecque ; tandis que corrépondants vont visiter le tombeau prophète, il vient se sanctifier au bord de la cascade dramatique et du cancan.

Seulement de ses sujets, c'est que malgré absences, les appointements du Kédis sont toujours comptés ; et même ses frais de déplacement sont tellement considérables que chacun de ses séjours en Europe se fait par un petit emprunt.

Bah ! les peuples s'amuse si peu, faut bien que les gouvernants prennent bon temps !

Nous apprenons que M. Jules Favre, dont nous avons annoncé la condamnation la semaine passée, à propos du *Voyage*, vient d'être interrogé par le juge d'instruction au sujet du dernier numéro de l'*Avenir*.

Ces interrogatoires de magistrats ont toujours leur dénouement dans la chambre bien connue des journalistes et des voleurs à la tire. — Espérons que cette fois la menace restera suspendue au-dessus de notre confrère et n'aura pas de fâcheuses suites.

C'est que les pauvres journalistes ne guèrent à la noce par le temps qui court, dame Thémis a la main lourde et la main rude ; si depuis l'affaire Baudin — *la consule*, — elle avait eu quelques heures de répit, elle rattrapait joliment le temps perdu, même qu'elle prend de l'avance.

Au Rappel, on a administré 11 mois de prison et 7,000 francs d'amende à un entre deux rédacteurs, le gérant et le directeur, sans compter M. Laferrrière, qui sort duquel on statuera plus tard.

Un de nos vaillants confrères, l'*Eden* de Saint-Etienne, a attrapé 3 mois et 8 jours de prison et 2,000 francs d'amende.

A Paris, le *Siccle*, l'*Opinion nationale*, l'*Electeur libre*, sont traduits en police correctionnelle.

La *Gironde* est poursuivie en la personne de trois des siens : MM. Lavertujon, Gounoullou et Massicault — un de nos compatriotes.

Le *Contribuable* de Rochefort, le *Suffrage universel* de Caen, le *Progrès* de Rouen, l'*Indépendant de la Drôme*, sont cités devant les tribunaux pour un nombre respectable de délits de toute nature.

Allons, la semaine est bonne pour le papier timbré, et la presse indépendante en général fournit des campagnes qui peuvent compter double.

Quel dommage que le porteur d'aigle, M. de Persigny, ne soit pas au pouvoir ! Au moins avec lui, pas un journal n'en réchapperait.

Nous avons entretenu nos lecteurs la semaine dernière d'une petite histoire assez amusante qui a ému la petite commune de Brignais.

Il s'agissait d'une adresse de félicitations présentée à M. Laurent Descours par quatre fillettes du pays, d'une distribution de souvenirs électoraux qui avait éveillé des susceptibilités et d'un pompier démissionnaire !

On nous assure qu'aujourd'hui le calme est complètement rétabli : M. Laurent Descours aurait réparé ses oublis, et le pompier se serait décidé à reprendre son casque.

Allons, tout est bien qui finit bien.

Chose curieuse, tous les papiers officiels, soutiens aussi énergiques que maladroits du pouvoir, ont pour première lettre de leur titre un P : le *Pays*, le *Peuple*, le *Public*, la *Patrie*.

Tous ces organes, commençant par un P, font pourtant peu de bruit, et comment s'étonner s'ils tournent à tous les vents ?

Les sergents-de-ville de Paris sont bien heureux ; si l'administration leur refuse le logis, ils sont sûrs de trouver, non pas une, mais *Sipière* pour reposer leur tête.

H. PÉRIÉ.

LETTERE A RASPAIL

Père,

Vous êtes notre député : — non que j'aie voté pour vous ni engagé à le faire. — Je dois m'accuser, au contraire, d'avoir *blagué* vos mèches de cheveux arrachés, et de n'être pas resté excessivement sérieux quand on vous qualifiait de bienfaiteur du peuple, — par la raison que ce métier vous a rapporté assez d'argent pour qu'il n'y ait pas eu de votre part grand mérite à le faire.

Mais le moment des récriminations est passé ! le suffrage universel s'est prononcé ; je m'incline, sans songer à aller casser des reverses bien innocents de votre nomination.

Donc vous voilà notre représentant, et c'est à ce titre que je me permets de vous adresser la présente, dont le but est de réclamer votre intervention à propos d'une affaire dans laquelle les intérêts de la population lyonnaise me paraissent singulièrement lésés.

A votre dernier voyage à Lyon, voyage qui, entre parenthèses, ne vous a rien coûté, puisque le peuple dont vous êtes le bienfaiteur en a payé les frais, — vous avez remarqué, peut-être, sur une place appelée place de l'Impératrice, une sorte de monument informe, moitié jardin, moitié fontaine, auquel il est assez malaisé de donner un nom.

Au milieu de cet amoncellement de pierres de taille, on devait placer une statue, la statue d'un nommé Vaïsse, mort préfet du Rhône, il y a quelques années.

Or la statue est faite, — payée soixante mille francs, s'il vous plaît, — et on ne la place nulle part, ni là, ni ailleurs.

Pourquoi ? — Impossible de l'expliquer. Du moment, en effet, que les Lyonnais ont payé soixante mille francs pour avoir une statue représentant l'ancien préfet Vaïsse, ils ont le droit incontestable de l'exiger, — à moins que l'on ne préfère rendre les soixante mille francs.

Mais garder les soixante mille francs et la statue, — c'est trop.

Il y a d'autant moins de raison aujourd'hui de se refuser à cette légitime réclamation, que par un récent arrêt de justice, le préfet Vaïsse vient d'être bien et définitivement consacré grand homme digne d'être coté en bronze.

Voilà, Père, de quelle injustice nous sommes victimes ; aussi nous comptons que vous voudrez bien vous faire l'écho de cette légitime revendication, et qu'à la prochaine Assemblée Législative, vous ne manquerez pas de demander énergiquement au nom de la population Lyonnaise :

— Ou la statue du sieur Vaïsse,

— Ou les soixante mille francs qu'elle a coûtés.

Ce serait à désespérer de la logique et du bon sens, — si nous n'obtenions pas l'un ou l'autre.

CHAMBARANDE.

CORRESPONDANCES UNIVERSELLES

Nous résumons comme suit nos correspondances de Paris et d'ailleurs :

Vous avez pu lire dans les correspondances parisiennes de quelques journaux, qu'en revenant de sa promenade sur les boulevards, l'Empereur avait embrassé M. Forcade de la Roquette sur les deux joues en s'écriant : Enfin, c'est fini ! Ce récit contient une inexactitude : ce n'est pas sur les deux joues, mais sur la joue gauche seulement qu'a été baisé M. le ministre de l'intérieur, ce qui a été fort remarqué. Cette embrassade sur le côté gauche témoigne évidemment d'un retour du chef de l'Etat vers les idées libérales.

Aussi est-il question plus que jamais d'un changement de ministère.

Un membre du conseil privé, à qui j'en parlais dernièrement, m'a dit cette parole profonde que je vous engage à méditer, car elle résume bien la situation du moment : « Si l'Empereur change de ministres, c'est qu'il a l'intention d'en appeler d'autres aux affaires. »

La lettre de M. de Persigny a été généralement trouvée ridicule dans les hautes régions. Vous savez que l'auteur prétend qu'elle n'était pas destinée à la publicité. Aussi un auguste personnage disait-il l'autre jour dans une soirée intime : « Quoique l'épître de Persigny ait été imprimée, je crois qu'elle a fait peu d'impression. »

Vous jugez de l'hilarité qu'a excitée ce mot si juste et si profondément spirituel : un ennoblement a demandé l'autorisation de déboulonner son gilet pour rire plus à son aise. Cette permission lui a été refusée, à cause de la présence de la princesse Mathilde.

Vous pouvez démentir le bruit propagé par quelques novellistes hasardeux que la reine de Hollande aurait été rendre visite à Madame Musard.

Il est également faux que la reine Isabelle soit en instance pour obtenir la régie d'un bureau de tabac.

A propos de tabacs il paraît que ceux d'Italie sont sur le point de causer un assez joli scandale de l'autre côté des Alpes. — Plusieurs grands personnages sont compromis dans cette affaire, et l'instruction qui est commencée va nous apprendre des choses fort édifiantes sur la façon dont s'obtiennent les concessions en Italie et peut-être ailleurs. On désignait généralement sous le nom de *pots de vin* les corruptions qui se pratiquent dans ces sortes d'affaires, — il est probable qu'on changera cette expression tombée en désuétude et qu'on dira désormais : *recevoir un pot à tabac*.

Les gens qui avaient conçu des inquiétudes sur la santé du Pape peuvent aujourd'hui se rassurer complètement. Sa Sainteté souffrait simplement d'un cor aux pieds qui lui a été extrait avec une habileté surprenante par le chirurgien pontifical. Il lui a suffi après cette opération douloureuse d'avaler quelques cuillérées de la douce Revalscère Dubarry pour être tout-à-fait remis.

Les procès de presse continuent à sévir avec intensité à Paris et en province. Il va en résulter un tel encombrement à la porte des Chambres correctionnelles, qu'il est question d'y établir des galeries comme à l'entrée des théâtres, de façon que les journaux incriminés puissent faire queue sans risquer de trop se bousculer.

M. André Lavertujon, rédacteur en chef de la *Gironde*, outre de la façon dont le *Journal officiel* a raconté les troubles de Bordeaux, vient de faire demander une réparation par les armes à M. Wittersheim, gérant dudit journal. Après quelques minutes de réflexion, M. Wittersheim aurait répondu que : « ça n'est pas dans son cahier des charges » l'affaire en est là.

Le prince de Monaco est à Paris depuis peu de jours ; quelques pessimistes font courir le bruit que ce voyage n'a d'autre but qu'un projet d'alliance offensive et défensive contre la Prusse. — N'en croyez rien, le prince de Monaco a simplement été envoyé à Paris par

M. Blache pour faire un nouvel approvisionnement de rateaux et de roulettes.

Vous savez qu'on vient d'exilé dans tous les lycées de l'Empire une provision de Chas-sepots destinés à compléter l'éducation des jeunes élèves au dessus de quinze ans. Depuis ce jour tous les *pions* sont dans des tranches mortelles. Ces malheureux s'attendent de jour en jour à être fusillés par leurs élèves, et quelques-uns d'entre eux, en présence de cette éventualité désagréable, ont demandé une augmentation d'appointements. Quant aux jeunes potachiers, cette introduction d'armes à feu a produit déjà des confusions regrettables. On assure qu'un élève de rhétorique du Lycée Bonaparte, appelé à formuler son opinion sur un grand orateur de la Grèce antique, aurait répondu : — « Démosthènes était un homme à bascule qui se chargeait par la culasse. »

On parle de dissensions assez graves entre les *Etats-Unis* et l'Empire du Brésil. — Le consul américain a été rappelé de Rio-Janeiro à propos d'une question d'argent ; des gens bien informés affirment que toute la difficulté roulerait sur trois francs cinquante. J'ai peine à le croire, mais les Américains sont si têtus.

Le prince de Galles est toujours en butte aux poursuites de ses créanciers auxquels la reine Victoria n'entend pas donner un penny. — On prétend que le prince héritier, furieux de ces procédés économiques, aurait l'intention de s'engager dans une bande de *Fénians* : — ceci sous toutes réserves.

Tous les journaux ont rapporté que depuis quelques jours le prince Napoléon passe de longues heures dans le cabinet de travail de l'Empereur : on connaît enfin le sujet de ces conférences intimes qui depuis plusieurs jours avaient le privilège de donner carrière aux conjectures de tous nos hommes d'Etat. — Il s'agissait, paraît-il, de soumettre à l'Empereur le plan d'un nouveau véhicule inventé par le prince, et qui apporterait de notables perfectionnements à ces engins de locomotion. — La Bourse a accueilli cette nouvelle avec une faveur marquée.

On ne sait pas encore si M. Schneider sera en état de présider la session du 28 juin ; — vous n'êtes pas sans savoir que le député du Creusot est atteint d'une affection de larynx qui lui permettra difficilement de rappeler à l'ordre les députés trop virulents et de couvrir l'organe retentissant de Gambetta. — D'un autre côté, M. Rouher a mal à l'oreille ; de sorte qu'entre un président qui ne peut pas parler et un ministre d'Etat qui n'entend rien, le Gouvernement va se trouver assez embarrassé. — Ces Messieurs vont être obligés forcément de mettre en pratique la fable de l'aveugle et du paralytique.

Les pic-pockets et les coupeurs de bourse n'ont pas manqué, comme bien vous pensez, d'exercer leur industrie à l'occasion favorable des bousculades du boulevard Montmartre. Quelques-uns, pour travailler plus à l'aise, s'étaient, nous assure-t-on, déguisés en sergents de ville. — C'est ce qui explique l'arrestation de M. Alphonse de Rothschild qui ne pouvait avoir, on le comprend, aucun mobile politique. Quant à M. de Gonet, qui n'a dû son salut qu'à la rapidité de sa course, il était poursuivi, paraît-il, par un journaliste de l'opposition qui, dissimulé sous un faux-nez et mêlé aux agents de police, avait voulu se procurer le malin plaisir de voir filer devant lui à toutes jambes un juge-d'instruction.

Le malheur est qu'aujourd'hui M. de Gonet va prendre sa revanche.

Enfin ! mes prévisions ne m'avaient pas trompé ; comme je vous le disais en commençant, il n'y aura aucun changement de ministère. Tout le monde reste à son poste et ainsi se trouvent démenties ces rumeurs hasardeuses, bien faites pour jeter le trouble dans les esprits faibles.

La lettre de l'Empereur à M. de Makau, député de la majorité, témoigne évidemment de sa ferme résolution de ne pas modifier un état de choses aussi admirable que celui dans lequel nous vivons.

A ce propos, un ancien pair de France très connu par la finesse de ses aperçus politiques, me faisait hier soir cette réflexion que je livre à vos méditations, car elle résume en deux lignes toute la situation :

« Si l'Empereur ne change pas de ministres, c'est que, ne l'oubliez pas, c'est qu'il a l'intention de garder les anciens. »

Pour extrait :

XAVIER LEFRANC.

THÉÂTRES



Célestins. — Si les premières représentations de M. Berthelier ont eu un succès relativement moins grand que M. d'Herblay s'est plu à le faire insérer dans les journaux, en revanche celles de ces jours derniers ont fait salle comble, ou peu s'en faut.

Il est, je pense, surprenant de faire l'éloge du comique parisien que chacun connaît, son talent étant depuis longtemps apprécié des Lyonnais. M. Berthelier est aujourd'hui à peu près sans rival comme chanteur de chansonnettes comiques ; il possède surtout ce qui manque à la plupart de ses collègues : une voix souple, bien timbrée et suffisamment étendue ; de plus il est musicien. Ajoutez que son répertoire est très-varié ; aussi ai-je vu avec plaisir reparaitre sur l'affiche *Lischen et Frischken*, les *deux Aveugles*, et autres bouffonneries, rabachées par tout le monde et qui ne peuvent rien ajouter à son mérite, quelle que soit la façon dont il les interprète.

C'est malheureusement ce qui arrive à tous les artistes en renom allant en représentation en province. Voyez-les une année, deux années, trois années, qu'ils viennent dix ans de suite, et sauf quelques rares créations nouvelles, toujours ils vous serviront les mêmes rengaines.

M. Berthelier paraît cependant vouloir se soustraire à cette mauvaise habitude ; cette fois, j'espère qu'il nous privera de son *Bonheur des champs*, du *Petit Ebéniste* et de ses éternels anglais, toujours drôles, c'est possible, mais toujours les mêmes.

La preuve que la majorité du public est de cet avis, c'est que les soirées de *l'île de Tulipatan*, celles de la *Vie Parisienne* ont attiré beaucoup de monde, et qu'il en sera probablement ainsi du *Canard à trois becs* annoncés par l'affiche.

La *Vie Parisienne*, outre l'attrait de M. Berthelier, avait presque celui d'une première représentation, la plupart des artistes de la création de cette pièce aux Célestins ne faisant plus partie de la troupe sauf, je crois, M^{lle} Clarisse et Michon qui avaient conservé leur rôle.

M. Luco, peu familiarisé avec le personnage du baron de Gondremark, n'a pas fait oublier M. Lamy qui en avait fait un type, M. Lecomte remplaçant assez bien M. Seiglet dans l'amiral suisse, M. Chevalier, plus que médiocre, succédait à M. Stanislas, M^{lle} Maës faisait regretter M^{lle} Mathilde, et M^{lle} Jeanne M^{me} Lamy. M. Berthelier, incarné dans les rôles du Brésilien, du Major, du Bottier, du vieux Diplomate, a été naturellement fort amusant dans ces divers personnages créés à l'époque et avec succès par M. Belliard.

Quant à M^{lle} Verger, engagée spécialement à cette occasion pour le rôle de la gantière, interprétée alors par M^{lle} Géraldine, elle a été assez bien accueillie. Cette jeune personne, élève de M. Holtzem, s'est déjà fait entendre aux Variétés il y a quelque temps, et on la dit engagée comme deuxième Dugazon au Grand-Théâtre. M^{lle} Verger chante gentiment, avec goût et méthode ; mais l'ampleur de son organe laisse beaucoup à désirer et sa voix manque d'éclat. Je doute que sur une scène comme celle du Grand-Théâtre, elle produise quelque effet.

En somme, ces représentations de la *Vie Parisienne* pèchent surtout par l'ensemble, et M. Berthelier a été moins bien secondé que dans l'*île de Tulipatan*, par exemple. Les costumes seuls ont été à la hauteur de l'œuvre ; M^{lle} Jeanne, elle-même, s'est mise en frais : jugez un peu !

Je ne terminerai pas sans dire quelques mots de M^{lle} Mélanie Perrichon, qualifiée par le prospectus de deuxième soubrette. On a beau n'être que deuxième soubrette, ne pas débiter et danser le cancan aussi bien qu'à la Closerie, il n'en faut pas moins tâcher de jouer aussi consciencieusement que possible, s'occuper d'avantage de ce qui se passe en scène et moins de la physionomie de la salle.

Il est permis d'être aussi mauvaise actrice que M^{lle} Perrichon, mais néanmoins doit-on faire ses efforts pour que le public ne s'en aperçoive pas autant et débiter ses bouts de rôles d'une manière plus sérieuse et moins cavalière.

J'ai demandé dimanche passé pourquoi M. Cazaban fils et M^{lle} Mayery ne débutaient point. A cette question point de réponse naturellement, faute de bonnes raisons sans doute. Je le regrette pour M^{lle} Mayery qui eût été acceptée d'emblée ; car depuis fort longtemps nous n'avions eu une deuxième amoureuse aussi capable et aussi intelligente. Elle vaut dix fois mieux que M^{lle} Cottin, engagée comme première amoureuse, et rendra, à coup sûr, plus de services que celle-ci, si on l'occupe convenablement.

G. LAURENT.

Samedi prochain

LA MASCARADE publiera un numéro spécial contenant le *Compte-Rendu anticipé de*

LA VÉRIFICATION DES POUVOIRS

Pour tous les articles non signés,

Le Directeur-gérant, E.-B. LABAUME.

LYON. — Impr. LABAUME, cours Lafayette, 5.

Dimanche 20 Juin
OUVERTURE
 DE LA
BRASSERIE DES ARCHERS
 Tenue par Léon Vincent
 Rue Confort, 14, près la rue Impériale (46)

CASINO DU PARC DES ROSIERS
 DANS UN BOIS CHARMANT
 Source des Eaux minérales, alcalines et ferrugineuses de Miribel (Ain)
 A 10 kilomètres de Lyon
 Trajet en 17 minutes par le chemin de fer de Lyon à Genève.
 — Prix du billet aller et retour : de la gare des Brotteaux, 1 fr. de la station de St-Clair, 75 centimes.
 DINERS CONFORTABLES DEPUIS 2 FRANCS (25-12)

Epicerie en tous genres
GENERAUX FILS
 29, rue Centrale, Lyon
 Spécialité de Café Moka, Martinique
 Torréfaction au moyen du même système employé par son père, demeurant ci-devant rue de la Préfecture, 4, lequel consiste à lui enlever le corps gras qui entre dans sa composition, à développer son arôme et à le rendre plus digestif. Il engage les amateurs à en faire l'essai. (44)

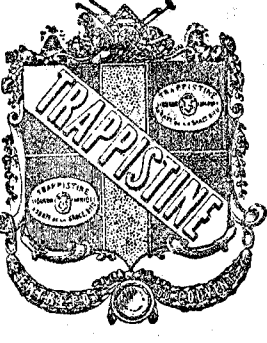
55 Ans de Succès
ROB-SAVARES!, DÉPURATO-TONIQUE Perfectionné
 pour la parfaite guérison des
MALADIES SECRÈTES
 Faiblesse des organes, Pertes, Abscesses, Ulcères, Tumeurs, Éruption à la peau, Affections cutanées et Vices du sang.
 Les guérisons nombreuses et authentiques opérées chaque jour par ce précieux et puissant dépuratif le dispensent de tout éloge et sont les plus beaux titres de ce remède à la confiance publique dont il jouit constamment.
 Expéditions par correspondances
 s'adresser à M. TROUSSAINT, chimiste, pharmacien de première classe
 rue Pizay, 12, au premier étage, Lyon
 allée de traverse rue de l'Arbre-Sec 9 (37)

A VENDRE
 un
PIANO DROIT
 Boîte en palissandre richement ornée
 S'adresser au concierge, rue Monsieur, 33, dans l'impasse

VOULEZ-VOUS un Portrait joignant à une
 Ressemblance garantie
 tous les perfectionnements artistiques dont la photographie est susceptible? Allez chez
TERRISSE PÈRE & FILS
 1, Place des Cordeliers, 1
 LYON (26-0)

MAGASINS
 DE
CHAPELLERIE
 LES PLUS VASTES DE FRANCE
 Tout le passage de l'Argue compris entre la rue de l'Impératrice, 80 et la rue Centrale, 45. LYON
 Maison **RIVIER** sœurs
 Assortiment immense et spécialité de Chapeaux de paille en tous genres. Choix vraiment extraordinaire de Chapeaux palmier et Panamas dans des conditions surprenantes. Chapeaux de paille depuis l'article 0,90 jusqu'au véritable Panama des îles.
 100 MILLE CHAPEAUX LARGE BORD à 0,20 c. (32-8)

Fabrique de Sommiers élastiques
 EN TOUS GENRES
RAYNARD ET C^{ie}
 69, Cours Lafayette, LYON
 Sommiers élastiques recouverts d'un tissu damassé et garnis à 25 et 35 francs, garantis pendant 10 ans sans frais.
RÉPARATIONS DE SOMMIERS
 à prix modérés. (54-15)

TRAPPISTINE

 LIQUEUR DE TABLE
 apéritive et digestive
 préparée au
 Couvent de la Grâce-Dieu
 près de Besançon (Doubs)
 PAR LES
 RR. PP. Trappistes eux-mêmes

L'exquise finesse de son arôme et ses qualités hygiéniques, éminemment salutaires, en font aujourd'hui notre première Liqueur française.

En Vente dans les principales Maisons.
 En consommation dans les grands Cafés

DÉPOT GÉNÉRAL
CARLOZ VUILLEMIN
 15, rue Lanterne, Lyon (22-52)

SOMMIERS-MODÈLES PERFECTIONNÉS
 Brevetés s. g. d. g.
 Elasticité et construction démontables, légères et nouvelles, répondant à toutes les exigences. — Prix : 12 à 30 f. Tarifs et dessins sur demandes
 LAURENT, quai St-Antoine, 17, LYON

EAU DE FLEURS D'ORANGER
 de qualité supérieure
JOANNY ÉMERY
 Parfumeur - distillateur à Vallauris
 près Grasse
 Exiger la marque de fabrique et le modèle ci-contre.
 Dépôt chez les principaux négociants. 41-13

Place des Célestins, 1
GRAND CAFÉ-RESTAURANT ISCH
 L. TIGNAT successeur.

DÉJEUNERS
 Un carafon vin — pain — un plat — dessert. 1 fr. 75
 DINERS, de 6 à 8 heures du soir
 Potage — viande — deux plats — dessert (vin compris). 4 fr.
 Sert à la Carte
 SALONS PARTICULIERS (4-0)

STORES ORIENTAUX
 GROS En Tissus de bois DÉTAIL

CHANGEMENT DE DOMICILE
 La Maison GONNETANT a l'honneur de prévenir sa nombreuse Clientèle ainsi que MM. les Architectes, Entrepreneurs, Propriétaires, Tapissiers, etc., que, pour cause d'agrandissement, ses Magasins, actuellement situés quai de la Charité, 17, à Lyon, seront, à partir du 1^{er} juillet, transférés

rue Bourbon, 20
 La Maison tiendra toujours un grand assortiment de STORES en genres et spécialement en tissus de bois, de différents modèles et sur toutes mesures, pour fenêtres d'appartement, maisons de campagne, chalets, kiosques, vérandas, serres, etc.
PRIX RÉDUITS. (45-2)

BEAUTÉ des Mains, du Visage.
 Guérison des Gerçures, Pellicules, etc. par l'emploi de la **CRÈME SIMON**
 Rue Impériale, 89. — Se méfier des nombreuses contrefaçons. (24-0)

Changement de Domicile
 A la St-Jean prochaine la Pharmacie et le Cabinet du docteur **HENRI GERVAIS**, actuellement **rue Vendôme, 155**, et **place St-Pol, 15**, seront transférés
Rue de Vendôme, 110 et 112
 ANGLE DE LA RUE CUVIER
 Cabinet de onze heures à une heure (33-3)

ALCOOL DE MENTHE DE RICQLÈS
 Nous recommandons cet élixir principalement aux personnes pour lesquelles la digestion est difficile. Moyennant quelques gouttes, dans un verre d'eau sucrée ou non, on obtient la boisson la plus agréable, la plus saine, la plus rafraîchissante et la moins coûteuse dont on puisse se servir. Cet alcoolat devrait donc trouver sa place dans toutes les familles.
PENDANT LES CHALEURS
 où les diarrhées sont fréquentes, à raison même des excès de la chaleur et de l'usage des fruits. C'est un préservatif puissant contre les cholériques. — En flacons cachetés de 2 fr. et 4 fr., avec l'instruction portant le cachet de l'inventeur, H. de RICQLÈS, cours d'Orléans, 9, à Lyon. — Dépôt dans toutes les principales pharmacies de France et de l'étranger. (34-12)

AVIS AUX LYONNAIS
 qui vont à Paris
THIERRY, photographe 41, Rue de la République
 Chaussée-d'Antin
 Se charge de faire leur Binette (16-1)

10 Purgations pour 1 franc
 Plus de Constipations!!! Plus de Migraines!!!
THÉ DE SAINT-GERMAIN
 Modifié par **RAVET** Pharmacien
 Se trouve dans toutes les Pharmacies (21-10)

AUX MÉDAILLES
J.-C. SIMIAN
 MAGASINS DE CHAUSSURES LES PLUS VASTES DE FRANCE
 74, rue de l'Impératrice, 76
 angle de la rue Thomassin, LYON
CHAUSSURES COUSUES ET VISSÉES
 Réunissant l'imperméabilité à la souplesse et à la solidité
 Les commandes d'articles courants sont livrées en 12 heures
 Grand assortiment de Chaussures pour hommes, dames et enfants. (54)